

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 17 août 2020, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale suivant les directives établies par le décret 689-2020 du 25 juin 2020 ainsi que l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruiter)
Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg)
Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas)
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck)
Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon)
Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beaugard.

Sont également présents :

Madame Julie Lamarche, OMA, greffière
Monsieur Claude Lalonde, ing., directeur général

Ouverture de la séance

À 17 h 30, madame la mairesse Sylvie Beaugard constate le quorum et déclare la séance ouverte.

371-08-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par

Appuyé de

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis :

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 4.3.1 Adjudication de contrat – Fourniture de traverses de chemin de fer
- 4.3.2 Adjudication de contrat – Fourniture d'un aiguillage complet et accessoires d'arrêt
- 6.1 Accord de Principe – Développement domiciliaire du Quartier Papineau Phase 1 – Lots 3 798 592, 3 798 612, 3 798 643, 3 798 644, 4 076 705, 6 305 954 – Gestion Terrart Inc.
- 11.1 Terminaison d'emploi – Employé numéro 869
- 13.1 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

372-08-2020

Adjudication de contrat – Fourniture de traverses de chemin de fer

Considérant que le Service des infrastructures et des immobilisations désire faire effectuer des travaux pour le prolongement du passage à niveau de la rue des Industries ;

Considérant que la Ville de Cowansville a procédé à un appel d'offres sur invitation (21-INF-I-20) pour la *Fourniture de traverses de chemin de fer*, tel que prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission aux date et heure prévues à l'appel d'offres, à savoir :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant total (taxes incluses)</u>
Stella Jones Inc.	30 570.47 \$
Goodfellow Inc.	Non conforme

Considérant qu'après analyse, une seule soumission s'est avérée conforme aux exigences spécifiées aux documents d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Mercier

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'adjuger le contrat pour la *Fourniture de traverses de chemin de fer* au seul soumissionnaire conforme, soit Stella Jones Inc. pour un montant de 30 570.47 \$ taxes incluses le tout, aux conditions prévues dans les documents d'appel d'offres.

De puiser les deniers requis aux fins de cette dépense ainsi que tous autres frais inhérents ou accessoires à ce contrat à même le règlement d'emprunt 1877 conformément à la résolution 338-07-2020 intitulée : Autorisation de dépenses – Prolongement de la voie de desserte dans le parc industriel (secteur rue des Industries).

Adoptée à l'unanimité

373-08-2020

Adjudication de contrat – Fourniture d'un aiguillage complet et accessoires d'arrêt

Considérant que le Service des infrastructures et des immobilisations désire faire effectuer des travaux pour le prolongement du passage à niveau de la rue des Industries ;

Considérant que la Ville de Cowansville a procédé à un appel d'offres sur invitation (22-INF-I-20) pour la *Fourniture d'un aiguillage complet et accessoires d'arrêt*, tel que prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission aux date et heure prévues à l'appel d'offres, à savoir :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant total (incluant les taxes)</u>
Réparations Ferroviaires K.L.N. Inc.	73 448.65 \$
Sessenwein Inc.	43 891.71 \$

Considérant qu'après analyse, les soumissions se sont avérées conformes aux exigences spécifiées aux documents d'appel d'offres;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'adjuger le contrat pour la *Fourniture d'un aiguillage complet et accessoires d'arrêt* au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sessenwein Inc. pour un montant de 43 891.71 \$ taxes incluses le tout, aux conditions prévues dans les documents d'appel d'offres.

De puiser les deniers requis aux fins de cette dépense ainsi que tous autres frais inhérents ou accessoires à ce contrat à même le règlement d'emprunt 1877 conformément à la résolution 338-07-2020 intitulée : Autorisation de dépenses – Prolongement de la voie de desserte dans le parc industriel (secteur rue des Industries).

Adoptée à l'unanimité

374-08-2020

Accord de Principe – Développement domiciliaire du Quartier Papineau Phase 1 – Lots 3 798 592, 3 798 612, 3 798 643, 3 798 644, 4 076 705, 6 305 954 – Gestion Terrart Inc.

Considérant que Gestion Terrart Inc. souhaite effectuer un projet de développement domiciliaire à l'est de la rue d'Ontario et au nord du boulevard Louis-Joseph-Papineau;

Considérant que le projet est dans une zone prioritaire de développement de la ville de Cowansville;

Considérant que le projet comprendra deux phases et que l'accord de principe ne vise que la première phase;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pépin

Et résolu :

Que le conseil municipal de Cowansville donne, par la présente résolution, un accord de principe au projet de développement de Gestion Terrart Inc. illustré au plan projet de lotissement préparé par Monsieur Robert Fournier, arpenteur-géomètre, daté du 13 janvier 2020, sous le dossier numéro 2127G4 et le numéro 6198, pour la première phase uniquement.

Que les annexes A, B et C soient soumises au conseil au soutien de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

375-08-2020

Terminaison d'emploi – Employé numéro 869

Considérant la recommandation du service des infrastructures et des immobilisations de mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 869.

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

De mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 869, le tout effectif à compter du 18 août 2020 et de mandater monsieur Claude Lalonde ing., directeur général, pour procéder au traitement de ce dossier.

D'autoriser le versement d'une indemnité compensatrice conformément aux dispositions légales prévues.

Une période de questions a été tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

376-08-2020 Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pépin

Et résolu :

De lever la présente séance à 17h36.

Adoptée à l'unanimité

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.